



Silene -SINP PACA - Comité de Suivi Régional

09 janvier 2025

En visio-conférence

Pièces jointes au présent compte rendu

- Diaporama support des échanges

PARTICIPANTS

PRESENTS (46 PARTICIPANTS) :

Agence MTD : SOULARD Augustin

AGIR ECOLOGIQUE : TEXIER Valérie

Association AMV : PIN Christophe

ARBE : DRAGONE Corinne

ARNICA MONTANA : REMY Claude

AUDDICE Environnement : PALDACCI Florine, MEUNIER

Jean

BENCE Stéphane

BIOTOPE : HEROGUEZ Amelie

CBN Alpin : KRISTO Ornella

CBN Méditerranéen : NOBLE Virgile

CEN PACA : DELAUGE Julie, HONORE Paul, RICHARD Yolan

Chiro Conseil : KAPFER Geraldine

Colinéo

Département du 04 : LATIL Isabelle, RANGUIN-MATTALIA

Julie

Département du 05 : LANG Claire

Département du 83 : GUICHETEAU Dominique

DREAL PACA : LAVIOLLE Lysa

GREHA : DROUET Eric

INFLOREALHP : FOUCAUT Laurence Foucaut

Le Naturoptère : LEROY Thierry

LPO PACA : FLITTI Amine

MAMP : DI LIELLO Marion

MHN de Marseille : JECMENICA Vladimir, MEFFRAY Avril

MHN de Toulon et du Var : MIGLIORE Jérémy

Muséum Requien – Ville d'Avignon : JACQUIN-PORRETAZ

Joseph

Naturalia environnement : KAMDOUM NGUEUKO Joel

OFB PACA Corse : CLAIR Mathieu

ONF : LANDES Nicolas

PN Calanques : ROSSIGNOL Hélène

PN Ecrins : MONCHICOURT Camille

PN Port-Cros : PONCIN David

PNR de la Sainte Baume : DARMUZEY Thierry

PNR du Queyras : GOUSSOT Anne

PNR du Luberon : KREBS Muriel

Région Sud : JEANROY Sarah, MARIANI Jean-Paul

Société Canal de Provence : GRIES GOSALBES Christelle

SMAVD : MASSE Etienne

SMB des Sorgues : MINIGGIO Carol, TENTORINI Christel

STRUCTURES EXCUSES :

A Rocha

AMU IRD

Asellia écologie

AHPAM

BIODIV

Butterfly conservation EIG

CBGP-INRAE

CNPF

CHARPIN Magali

COLOMBO Raphaël

CAPG

CASA

CCVUSP

Commune de Sainte-Maxime

Conservatoire du Littoral PACA

Département du 06

Département du 84

EPHE

ECOMED

ECOSPHERE

EDF

Floraconsult

FRAPA Pierre

GOMILA Hervé

IMBE	RIVIERE Vincent
Les Ecologistes de l'Euzière	SADORGE Alain
MNCA	SNPN - RN Camargue
MHN d'Aix en Provence	SAPN
MHN de Nice	SSNATV
Nicolas Borel Consultant	Société Linéenne de Provence
OPIE	S'PECE
OPIE PACA	SOPTOM
PN du Mercantour	SYMBIODIV
PNR du Verdon	Syndicat intercommunal du Bolmon Jaï
PNR de Camargue	SMAB
PNR des Alpilles	SMIGIBA
PNR des Baronnies Provençales	SM du Massif des Maures
PNR des Préalpes d'Azur	SM du Massif des Monges
PNR du Ventoux	SMIAGE
Proserpine Association	SMPVV
Provence Alpes Agglomération	Tour du Valat
REVE	TPF Ingénierie

Ce compte rendu du Comité de Suivi Régional de Silene s'appuie sur la présentation faite durant le Comité et doit être lu en complément des informations apportées par les diapositives.

INTRODUCTION

Mots d'introduction de la part de Sarah JEANROY (Région SUD), Mathieu CLAIR (OFB) et Lysa LAVIOLLE (DREAL PACA).

Voir Diapositives 3 à 8.

PRESENTATION DE L'ORGANISATION DE SILENE (YOLAN RICHARD - CEN PACA)

Diapositive 9 à 12.

Silene est la plateforme du SINP de la Région PACA. A ce titre, il fait partie du SIB : le Système d'Information sur la Biodiversité, un dispositif de l'état qui vise à réunir, mobiliser et mettre à disposition l'ensemble des données sur la biodiversité en France. Le SIB comprend divers politiques publiques (ZNIEFF, Natura 2000, etc) dont le SINP.

Le Pilotage de Silene est réalisé par la DREAL PACA avec l'appui de la Région et de l'OFB ainsi que des trois conservatoires (CEN PACA, CBNA et CBNMed). Ce groupe constitue le comité des administrateurs.

La DREAL précise également le rôle des conservatoires :

- Chef de projet et animateur : CEN PACA
- Coordinateur technique : CBNA
- Administrateurs de données : CEN PACA, CBNA, CBNMed

BILAN D'ACTIVITE 2024 (YOLAN RICHARD – CEN PACA ; ORNELLA KRISTO-CBN ALPIN)

• **Faits Marquants de l'année 2023**

- Remplacement l'animatrice Silene (Hélène Chauvin) par un animateur (Yolan Richard) pour une durée de 15 mois.
- Quatre mises à jour des données Silene (mars, juillet, octobre, décembre).
- Animation des fournisseurs et utilisateurs (mails, actualités, tutoriels).
- Développements et améliorations des outils.
- Avancées de l'évaluation des données sensibles faunes.
- Mise à jour et création d'éléments de communication.
- Formations, présentations et valorisation du SINP.
- Gestion courante : accès, accompagnements des utilisateurs, gestion des données et animation des partenariats.

L'ensemble des chiffres et indicateurs notés ci-après seront présent dans le Rapport d'Activité de Silene qui sera publié en février 2025.

• **Présentation du budget**

Diapositive 14 à 15.

Les recettes et dépenses de l'année 2024 sont équivalentes à celles de 2023, dans les mêmes ordres de grandeurs, soit environ un budget de 220 000 € (236 000 € pour 2023, mais avec un financement supplémentaire de de la Région SUD de 21 000 € pour un développement spécifique).

La répartition des dépenses dans les différents postes (Maintenance ; Coordination technique ; Pilotage et Animation ; Administration de données) est elle aussi très proche de 2023, avec une part un peu plus grande sur l'Animation (à quelques pourcents près).

• **Animation**

Diapositive 16 à 17.

Huit nouvelles adhésions en 2024 (TPF Ingénierie, Chiro Conseil, La ville de Saint- Maxime, Agence MTDA, La ville d'Avignon – Muséum Requien, La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse) et d'autres en cours de finalisation.

Gestion des accès : 617 nouveaux comptes créés en 2024, une belle augmentation comparée à 2023 (418 nouveau comptes), pour un total de presque 2400 comptes actifs au 01/01/2025. 548 demandes d'accès aux données précises en 2024, un nombre équivalent à 2023 (578). Ces demandes sont, tout comme en 2023, fait essentiellement dans le cadre d'expertises écologiques réglementaires et d'autres projets (tels que les ABC, les PNA, les atlas, etc.).

Ces chiffres, tout comme ceux de l'alimentation de Silene ci-dessous reflètent une utilisation en croissance de Silene, avec plus de structures contributrices et d'utilisateurs.

• **Alimentation et gestion des données**

Diapositive 18 à 26.

En 2024, 69 fournisseurs de données ont transmis 256 fichiers. Cela représente une augmentation significative comparée à 2023 (201 fichiers pour 56 structures). L'utilisation des Attestations de versement est rentrée dans

les habitudes des fournisseurs et se poursuit, avec plus de la moitié (132) des dépôts qui associait une attestation (128 en 2023).

Au total, depuis la création de Silene, ce sont 255 fournisseurs de données qui ont permis de réunir environ 14 250 000 données fin décembre 2024. Ce sont ainsi plus de 725 000 données (42 200 données faune / 300 000 données flore) qui se sont ajoutées en 2024 au cours de 4 mises à jour (en mars, juillet, octobre et décembre) de la base de données. Elle contient ainsi 8 230 000 données faune et 6 000 000 de données flore.

En moyenne, chaque département de la Région compte 2 350 000 données, avec quelques disparités. Il y a moins de données dans le Vaucluse et les Alpes de Hautes Provence. La répartition des données faune/flore est également assez équitable dans tous les départements, avec un rapport d'environ 60/40, exception faite des Bouches-du-Rhône qui présentent beaucoup plus de données faune. Cela est dû à la présence de la Camargue et aux inventaires Oiseaux associés.

La répartition des données en fonction des groupes taxonomiques peut être observée sur les diapositives.

Pour la flore, les plantes vasculaires représentent toujours la très grande majorité (98.3%) des données. Pour la faune, les oiseaux sont de loin le groupe taxonomique le plus présent dans les données (65.6%). La plupart des autres groupes progressent cependant de 0.1-0.2%, entre autres chez les invertébrés. C'est une dynamique intéressante qui permet un accroissement de la connaissance sur ces groupes taxonomiques.

Un travail de validation concernant le groupe des poissons, qui représente très peu de données, a été initié en 2023 et il doit se poursuivre en 2024 et 2025 afin d'améliorer la connaissance sur ce groupe.

• Utilisation des outils

Diapositive 27 à 31.

Silene est composé de deux outils :

- Silene Nature : la plateforme grand public, qui permet l'observation de synthèses ;
- Silene Expert : plus poussé, à destination des professionnels et des amateurs.

Tout comme cela a été montré par les chiffres d'animation et d'alimentation ci-dessus, la fréquentation de ces deux outils a montré une nette progression en 2024, en particulier sur Silene Nature. Ainsi, le nombre de visites sur Silene Expert a augmenté de 6000 comparé à 2023 (+22%) ; et sur silene Nature, les visites ont plus que doublées (120 000 en 2024, soit +118%).

Silene est donc un outil en développement, de plus en plus connu et utilisé. Cette dynamique doit perdurer.

Dans les nouveautés qui sont apparues en 2024 pour Silene Expert, on peut noter :

- L'amélioration des modalités de recherche des lieux géographiques (également pour Silene Nature)
- L'amélioration de la représentation des données selon des critères choisis par l'utilisateur
- La mise en évidence de la présence de données sensibles dans les résultats, par une fenêtre d'avertissement apparaissant lors d'une recherche contenant des données sensibles.

De plus, des avancées ont été réalisées après des tests et des recherches concernant la limite d'affichage à 100 000 données que présente l'outil. Cette limite devrait être rehaussée par des développements prochains.

AVANCEES ET EVOLUTIONS 2024 (YOLAN RICHARD –CEN PACA)



• LE REFERENTIEL DES DONNEES SENSIBLES FAUNES

Diapositive 32 à 40.

Le travail sur le référentiel des données sensibles faune, initié en 2023, s'est poursuivi en 2024. Pour rappel, ce projet vise à établir la liste des espèces et des données concernées (toutes les données d'une espèce n'étant pas nécessairement considérées comme sensibles) par la sensibilité, c'est-à-dire dont la diffusion pourrait porter atteinte à la protection et la survie de l'espèce. Les données considérées comme sensibles seront floutées pour le public, et resteront accessibles mais uniquement sur une demande d'accès (équivalente à la demande d'accès aux données précises actuelle), qui devra être justifiée et qui sera étudiée individuellement.

A noter que ce processus ne concerne plus que les données faune, l'évaluation des données sensibles flore étant terminée et en place dans Silene depuis 2022.

Cette évaluation suit un processus édicté par le MNHN qui comprend :

- La consultation des experts régionaux sur chaque groupe taxonomique ;
- La réunion de groupe de travail du CSRPN et l'avis de cette instance ;
- L'avis du MNHN sur la bonne tenue du processus.

En 2024, l'évaluation des derniers groupes taxonomiques a été présentée au CSRPN. De plus, après discussion avec les experts sur les chiroptères et les oiseaux pélagiques concernant l'avis émis par le CSRPN, ces derniers ont demandé une ré-évaluation en apportant de nouveaux éléments. Le CSRPN a donné son avis définitif en décembre 2024. L'ensemble des dossiers du référentiel (par groupe taxonomique) a été transmis au MNHN pour obtenir leur avis, et nous sommes dans l'attente de leur retour.

Suite à celui-ci et à d'éventuels échanges, corrections, etc., le processus sera finalisé au cours de 2025 par la publication d'arrêtés préfectoraux et la mise en place du référentiel dans Silene. De la communication sera bien entendu fait sur le site de Silene quand le processus arrivera à son terme.

La liste des espèces faune contenant des données sensibles est présentée dans les diapositives 39 et 40.

• INDICATEURS, RAPPORT D'ACTIVITES ET COMMUNICATION

Diapositive 41 à 47.

Un travail sur les Indicateurs de Silene a été initié en 2024 et se poursuivra en 2025. Ces indicateurs, constitués de chiffres et de mesures, sont couramment présentés lors de réunions, dans ce CSR par exemple, sur le site internet ou dans le rapport d'activité. Ils servent à la prise de décisions et à la communication sur l'outil.

Ces indicateurs ont été révisés dans leur intérêt et leur présentation afin de les rendre plus pertinents.

Des nouveaux indicateurs de Biodiversité sont également en cours de développement. Ces derniers ont pour but de valoriser les données de Silene dans l'information qu'elles peuvent apporter sur la biodiversité régionale. Ces indicateurs ont été développés en cohérence avec l'ORB avec qui ils pourront être partagés.

Grâce au travail d'une employée du CEN PACA (Mélodie Le Fur), plusieurs éléments graphiques ont pu être révisés et développés :

- Le rapport d'activité : qui a été et continuera d'être amélioré afin de présenter plus de clarté et d'intérêt. Il intégrera une courte section sur la Biodiversité régionale, façonnée à partir des nouveaux indicateurs, à partir de RA 2025.
- La Charte graphique de Silene : celle-ci est en cours de révision afin d'être enrichie de divers éléments. Pas de modifications majeures, juste une révision des éléments actuels et la création de nouveaux.
- La création de la Lettre d'information Silene, dont la première a été publiée et transmise en juillet 2024.

Il devrait y avoir 2 à 3 lettres d'informations par an et elle contiendra les actualités et le partage de publications réalisées avec l'utilisation des données présentes dans Silene.

Le site internet Silene.eu sera également revu en 2025, suite à des réflexions débutées fin 2024. Ces modifications ne seront pas une refonte du site, mais une amélioration de celui-ci pour plus de facilité d'accès et de cohérence. Ainsi, les onglets seront étoffés et ré-organisés afin d'apporter plus de clartés et d'informations aux utilisateurs.

PROJETS ET PERSPECTIVES 2025 (YOLAN RICHARD –CEN PACA)

- **RENOUVELLEMENT DE L'HABILITATION DE SILENE**

Diapositive 48 à 52.

Silene est la plateforme du SINP régional. Elle dispose donc d'une habilitation au titre du SINP, qui lui permet d'être reconnu comme telle par tous et de recevoir des financements de l'état pour son fonctionnement.

Silene a été la première plateforme habilitée en France en 2018, et la première à recevoir son renouvellement d'habilitation en 2023. Cette dernière atteindra son terme en avril 2025. Il y a donc une nécessité d'obtenir un nouveau Renouvellement de l'habilitation, ce qui fera de Silene la première plateforme re-habilitée pour la seconde fois. Le dossier de demande d'habilitation doit être déposé auprès du MNHN (instructeur des demandes) d'ici à l'été 2025.

L'habilitation est évaluée sur 12 critères (détaillés dans la présentation). Huit de ces critères sont d'ores et déjà remplis par Silene et son organisation. Les quatre critères restant ne sont encore que partiellement remplis en raison des changements importants qu'ils impliquent, et des limites techniques et humaines. Ces critères concernent la mise en conformité de la charte ; la gestion et la mise à disposition de métadonnées ; la fréquence des échanges avec la plateforme nationale ; les modalités de diffusion des données.

La révision de la Charte de fonctionnement de Silene est une grosse partie du travail à effectuer. Il n'est bien sûr pas prévu de changer les fondements de Silene, ses valeurs, ses objectifs et ses règles déontologiques. Par contre, une mise à jour doit être effectuée sur les statuts inclus dans la Charte, ainsi que sur son organisation interne (définition des Comités, etc.). Ce travail sera initié en janvier 2025. La réflexion sur l'amélioration des métadonnées ayant été initiés en 2024, cette partie se poursuivra en 2025. Concernant les échanges avec le niveau national, il a déjà été fixé un transfert des données 1 fois par an, dans les deux sens. Il n'est pas possible de faire plus, aussi bien du côté de Silene que du SINP national, à part la mise en place de flux (à discuter dans le futur, techniquement compliqué actuellement). Enfin, les conditions de diffusion des données et leur adéquation avec les règles du SINP implique l'évolution de Silene vers la diffusion des données en Open-data (discuter plus loin). Cela constitue le second gros chantier de 2025.

- **Formations et besoin des adhérents**

Diapositive 53 à 54.

En 2024, l'animateur de Silene a réalisé plusieurs formations pour présenter la plateforme, son organisation et sa prise en main par des utilisateurs (Ville de Martigues, département du var, etc.). Ces formations ont été appréciées. L'équipe de Silene a réfléchi sur cette problématique et s'est dit qu'il pourrait être intéressant d'étendre ces formations, en particulier vis-à-vis des adhérents.

Pour information, ces formations seraient gratuites, dans la limite du temps d'animation disponible, et pourraient être réalisés en présentiel ou en visioconférence. Tous ces éléments pourront être discuter et évoluer dans le futur.

C'est pourquoi l'animateur régional a ouvert durant ce Comité la discussion sur les besoins des adhérents en termes de formation. Aussi bien sur les sujets à aborder : organisation et fonctionnement ; prise en main de base ; prise en main plus poussée, mieux comprendre les données, autres ; que sur les formats possibles : 1

formation à tous, des formations spécifiques à chacun, en visio ou en présentiel, une « journée open-Silene » (durant laquelle les gens peuvent contacter en visio l'animateur n'importe quand pour répondre aux questions, autre.

Vous êtes encouragé à faire vos retours et remarques, avis et besoins à l'animateur Silene par email.

• Evolution de Silene vers l'Open-data

Diapositive 55 à 67.

La mise en conformité avec la loi et le schéma métier du SINP (août 2022) pose l'open data pour toutes les données du SINP (hors données sensibles). Silene, au titre de plateforme régionale du SINP ainsi qu'en concordance avec ses valeurs de partage de la connaissance, se doit de suivre cette dynamique et évoluer vers l'open-data. Cela est également un prérequis à sa ré-habilitation.

Les principes et objectifs de l'open data de façon générale sont :

- Améliorer le partage de la connaissance par une diffusion facilité ;
- Facilité la réutilisation des données pour de nouveaux projets ;
- Développer les synergies entre acteurs et la transparence.

Au niveau des données naturalistes, on peut ajouter à cela la meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets, ce qui est également l'un des objectifs de Silene.

Avec cette évolution vers l'open-data, la plateforme et son fonctionnement présenteront forcément certains changements. Certains sont d'ores et déjà actés, d'autres sont encore en cours de discussion.

Pour les changements avérés, on peut noter :

- Le maintien des deux outils Silene Nature et Silene Expert. Silene Nature ne présentera aucune modification dans son fonctionnement, les remarques ci-dessous ne sont donc valables que pour Silene Expert.
- L'accès aux données : tout le monde aura accès à toutes les données à leur précision maximale disponible (sans faire de demande d'accès comme aujourd'hui), exception faites des données sensibles bien entendu. Pour ces dernières, leur accès sera restreint et conditionné à une demande d'accès aux données sensibles, devant être justifiée par un projet et étudiée au cas par cas.

La diffusion des nouvelles données et des données historiques sera également à différencier, en fonction de leur nature : données publiques ; correspondant aux données produites par des fournisseurs publics ou grâce à des fonds au moins en partis publics ; et les données privées.

Ainsi, pour les données publiques, les nouvelles données seront diffusées au pointage précis (hors données sensibles). Pour les données historiques, elles seront quant à elles disponibles à leur précision maximale, ce qui revient au pointage précis pour la grande majorité des données.

Pour les données privées, les nouvelles données seront diffusées à la précision maximale à laquelle elles seront fournis à Silene (hors données sensibles). Ainsi, si un producteur nous fournis des données au pointage précis, elles seront diffusées précisément à tous, et à l'inverse, si le fournisseur ne donne qu'une précision communale pour ses données, elles ne seront plus accessibles qu'à cette échelle. Quant aux données privées historiques, elles seront diffusées à leur précision maximale, à moins que le fournisseur soit réticent à la libre diffusion de ses données. En accord avec les engagements actuel pris avec la Charte Silene, ces données seront alors floutées définitivement à la maille 5x5 km (et ne seront donc plus accessibles précisément).

Dans un souci de maintien de la qualité des données de Silene, et des valeurs de Silene que sont le partage de la

connaissance et sa diffusion, l'équipe de Silene encourage les fournisseurs à fournir leur donnée le plus précisément possible. Cela est également affaire de réciprocité et de l'intérêt de l'outil pour le travail de chacun. Les adhérents tout comme les autres utilisateurs ont besoins des données précises pour travailler la plupart du temps. Si ces mêmes structures ne fournissent que des données floutées dans le futur, la qualité des données de Silene en sera dégradée pour tous, et in fine cela impactera leur travail et celui de tous. Cela montrera également une réticence aux valeurs de Silene. Nous appelons ainsi tous les fournisseurs à permettre le maintien et même le développement de la qualité de Silene, pour que chacun puisse poursuivre son travail dans les meilleures conditions avec l'outil le plus qualitatif possible.

L'avis et le positionnement de chaque adhérent à Silene envers la libre diffusion des données a été collecté depuis plus d'1 an lors d'entretiens individuels avec chaque adhérent, ou par échange d'email. Le but de ces bilans/entretiens était de faire un point sur l'utilisation de Silene par l'adhérent, permettre d'apporter des réponses à ses questionnements, et discuter de l'open data, sur son avis et ses craintes.

Les chiffres sont détaillés sur la présentation, mais on peut voir que l'ensemble des acteurs publics ayant répondu sont favorables à cette dynamique générale de libre diffusion. Chez les adhérents privés, c'est aussi le cas de la grande majorité des structures, avec près de 80% d'entre elles qui sont favorable à l'open-data. Seulement 2 % s'y sont montrés réticentes. On peut donc voir une réelle acceptation collective de cette libre diffusion, ce qui est très positif pour le partage de la connaissance.

L'animateur Silene n'ayant pas encore pu réunir l'avis de tous les adhérents, il engage tout ceux n'ayant pas répondu (43% des adhérents publics et 21% des adhérents privées) à revenir vers lui afin de pouvoir finaliser la consultation de tous les acteurs.

Parmi les craintes évoquées par les différents adhérents durant ces consultations, les principales sont les suivantes :

- Que le nombre de fournisseurs en accord soit réduit, ce qui impactera durement le nombre de données transmises → *Cette crainte légitime semble finalement non fondée à la vue de la consultation et de l'avis général sur cette dynamique d'open-data. C'est une bonne nouvelle, et l'équipe de Silene fera également de la communication pour que l'outil poursuive son travail de collecte des données régionale.*
- La crainte d'un trop grand accès aux données, avec un questionnement sur les données sensibles et leur mise en place → *Comme expliqué plus tôt, le référentiel des données sensibles faune est en cours de finalisation (celui pour la flore étant déjà en place) et est une étape préalable à l'open-data. Les données sensibles ne seront donc accessibles que sur demandes argumentées, et non pas ouvertes à tous. Le risque de mauvais comportements ne sera donc pas plus grand qu'actuellement.*
- Que les données soient mal utilisées, entre autres avec la non-citation des sources → *Dans tous les cas, les utilisateurs devront approuvés des règles d'utilisation de Silene (au moment d'un export, ou de la création d'un compte si cela est toujours d'actualité) qui, comme actuellement, contiendront bien entendu un aspect déontologique qui inclus la citation des sources. Les utilisateurs s'engageront donc à cela.*
- Que des bases privées téléchargent toutes les données de Silene → *C'est en effet un risque, et cela arrivera même si ceci est éthiquement discutable. Pour pallier cela, l'équipe de Silene devra développer sa communication autour de l'outil et de ces avantages, sur le fait que Silene est une plateforme publique, libre d'accès à tous, avec des règles claires et définies (ce qui n'est pas toujours le cas des bases privées). La valorisation de l'outils et la qualité de ses données feront également la différence. La mise en place d'un outil de saisie Silene pourrait également être intéressant dans ce sens, mais cela est un projet ou tout est à faire.*

Les étapes différentes étapes vers la mise en conformité et le passage à l'open-data, avec les avancements 2024 et le travail restant en 2025 sont détaillées dans la présentation.

Enfin, certains changements sont encore en cours de discussion :

- La présence d'un compte d'accès. Actuellement, tout utilisateurs doit avoir un compte d'accès pour utiliser Silene, compte que lequel l'équipe Silene à en gestion (acceptation de l'ouverture, etc.). Cela contrevient bien sûr aux règles de l'open-data. Pour changer cela, soit les comptes disparaîtront simplement, soit les comptes seront maintenus, mais ne seront plus gérés (acceptation automatique, etc.). Cette dernière option est envisagée afin de permettre à l'équipe Silene d'avoir des informations sur l'utilisation de l'outil (nombre d'utilisateurs actifs par exemple), un mode de contact (l'adresse email de l'utilisateur devant être renseignée) afin de diffuser les informations de Silene comme la news letter par exemple ou l'invitation au CSR, et de pouvoir gérer individuellement les demandes d'accès aux données sensibles.
- Le statut des adhérents actuels à Silene. En effet, avec l'évolution vers l'open-data, le statut d'adhérent est remis en question (contribution volontaire, plus « d'avantages » à l'accès aux données précises, etc.) et n'aura plus lieu d'être. L'équipe Silene étant consciente de l'importance du rôle que les adhérents ont joué dans le développement de l'outil, elle souhaite maintenir le lien avec les adhérents ayant contribué à faire de Silene ce qu'il est.

Cela pourrait passer par la création d'un statut de « Partenaire » de Silene, qui poursuivrait la relation privilégier entre Silene et les structures partenaire. Les actuels adhérent peuvent être définies comme les structures étant en accord avec les règles de fonctionnement de Silene. Les partenaires de demain seraient celles étant en accord avec la philosophie de Silene, et donc du SINP et du partage des données et de la connaissance.

Dans les réflexions en discussion au sein de l'équipe Silene, on peut noter certains avantages au statut de partenaire, comme un accès « privilégié » aux données sensibles (plus étendu dans le temps), aux formations, ou encore la valorisation de ces partenaires.

L'animateur Silene a ouvert la discussion autour de cette valorisation des partenaires dans le contexte de l'open-data, afin de recueillir les avis et idées des adhérents et être à l'écoute de leurs besoins (voir ci-dessous).

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

- *La question a été posée de savoir à quelles fréquence les données de Silene étaient remontées au niveau national et pourquoi.* → La remontée des données a lieu 1 fois par an. Ce rythme peut paraître lent comparé aux 4 mises à jour annuelles de Silene, mais le niveau national n'a pas actuellement pas la capacité de traiter la remontée des données à une fréquence plus élevée. De la même façon, il est difficile actuellement de traiter plus d'une intégration des données en provenance du national par an, voir tous les deux ans, puisque cela constitue des milliers de jeux de données et des millions de données.
- *Il a été souligné le développement d'outils open source (Qfaune et QFlore par exemple) compatible avec le SINP et GeoNature pour la saisie de données.* → La présence d'un outil de saisie serait un réel plus pour Silene, l'équipe en a conscience et l'a abordé au cours de discussions. Cela étant un gros projet, il faudra le prévoir dans le plan de charge de l'équipe. Mais c'est une évolution envisagée.
- *Vis-à-vis des formations, les sujets les plus demandées ont été :* l'utilisation et la prise en main de l'outils, les données sensibles, l'utilisation des données, le croisement avec d'autres bases, les modalités et les formats pour le dépôt de données.
- *La question a été posée de savoir si une personne sans compte Silene pourra accéder aux données précises après le passage à l'open-data* → La présence d'un compte est encore en discussion avec l'évolution de Silene. Dans tous les cas, après cela, tout le monde aura accès aux données à leur précision maximal, sauf pour les données sensibles.
- *Il a été demandé à quelle fréquence est mis à jour le référentiel TaxRef.* → Il est mis à jour à la première mise à jour des données chaque l'année dans Silene, donc normalement courant mars.
- *Le problème d'encodage (présence de caractères spéciaux, etc) des fichiers exportés, en particulier des fichiers shape a été relevé.* → C'est un problème connu par les développeurs, et difficile à résoudre. Une solution existe après l'export de données pour résoudre cela, même si elle demande plusieurs manipulations du fichier de données ; n'hésitez pas à contacter l'animateur pour cela. Ce problème sera bien pris en compte dans l'évolution de Silene (passage sous une architecture GeoNature) afin d'essayer de le résoudre.
- *Vis-à-vis de la valorisation des partenaires dans un contexte d'open-data, il a été proposé :* de faire plus de communication vis-à-vis du grand public ; écrire une brève sur des partenaires dans la lettre d'information pour les présenter.
- *Une demande a été faite que les données transmises à Silene soient présentes sur l'INPN 12 mois après le versement à Silene, et que la réduction du délai soit un axe de progrès* → Les administrateurs de données font au mieux. Il faut bien avoir conscience qu'il existe des délais a de nombreux niveaux : le temps d'intégration d'un fichier de données (vérification des doublons et erreurs, mise en forme des données, intégration proprement

dite dans la base) dans Silene est d'environ 6 mois, ce délai variant en fonction du moment du dépôt (juste après une mise à jour, ou juste avant) et du temps des administrateurs (qui ont également en charge diverses autres projets). Suite à cela, l'envoi au national est relativement récent (2 ans) et doit être organisé et est effectué 1 fois par an (donc un fichier intégré après cet envoi ne serait envoyé lui qu'1 an après). Viens ensuite le temps d'intégration du national, sur lequel nous n'avons bien sûr pas de vision. La mise en place de flux pourrait réduire considérablement ces délais, mais ce n'est pas possible techniquement à l'heure actuelle. Ce pourra être un projet pour le futur en fonction des moyens, cela nécessitant des réflexions approfondies (gestion des données sensibles, des doublons, mise en place des flux, etc).